

Le magazine de SAINT-
CYPRRIEN

N° 28 - JUILLET/AOÛT 2022



Quartier du port
La concertation est lancée !



Vous ne recevez pas
le bulletin municipal ?

Faites-le nous savoir !

Nous faisons le maximum pour que les documents
d'information de la mairie soient distribués à
TOUS les Cypriannais.

Pour nous aider, merci de nous laisser vos coordonnées
ainsi que certaines précisions au sujet de votre logement :



Je ne reçois pas les documents d'information municipale de Saint-Cyprien

Nom, prénom

Adresse

Tél.

Maison individuelle

Lotissement

Résidence accessible grâce à un code, coordonnées du syndic de copropriété :

.....

Résidence accessible grâce à un badge, coordonnées du syndic de copropriété :

.....

Coupon à retourner à l'accueil de la mairie ou à renvoyer par mail à

communication@stcyprien.fr



BEL ÉTÉ À TOUS !

Les beaux jours sont là ! Avec le soleil et la mer, mais surtout un retour à la vraie vie. Avec nos terrasses de cafés et restaurants débordant de bonne humeur et ces activités sportives et de loisirs que nous nous étions résignés à mettre de côté, mais dont nous sommes prêts à profiter pleinement, à commencer par la célébration du 14 juillet et la prestation aérienne magistrale de la Patrouille de France le 17, notre superbe feu d'artifice du 15 août, Noël à la plage le 24 et toute une série de concerts, déambulations artistiques, balades gourmandes... tout au long de l'été. Sans oublier deux nouveautés qui devraient faire de nombreux adeptes : des séances de cinéma en plein air et des siestes musicales dans le cadre enchanteur, et non des moindres, du magnifique Jardin des plantes de Saint-Cyprien.

Ce site unique, propriété jadis d'une famille fortunée et que la mairie a racheté pour l'ouvrir au public, fait en effet partie désormais de la liste très prisée des Jardins remarquables de France. À ma grande fierté, le précieux label vient de lui être attribué par le ministère de la Culture et il est aujourd'hui le seul parc du département à en bénéficier.

Parallèlement au travail réalisé dans et autour de ce jardin, d'autres projets ont été lancés. Les premières phases de concertation de la requalification de la zone de vie du port sont ouvertes. Vous avez été extrêmement nombreux à répondre au questionnaire "Ensemble, imaginons le futur quartier du port", je vous en remercie chaleureusement. Mon équipe

et moi-même tenons à ce que ce projet soit le plus participatif possible et vos observations et suggestions sont à nos yeux essentielles.

Les chantiers de rénovation de nos quartiers, la phase de concertation de l'Aygal et la 2^e tranche de travaux de notre baladoir avancent également.

Je vous laisse en découvrir le détail dans ce magazine où vous trouverez également (entre autres) les animations proposées dans notre station cet été.

Mais en attendant d'en profiter, restez prudents et continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Bonnes vacances à tous.



Thierry Del Poso

Maire de Saint-Cyprien

Président de la Communauté de communes Sud Roussillon

Conseiller départemental

Hôtel de ville - Place Desnoyer - 66750 Saint-Cyprien - Tel. 04 68 37 68 00 - contact@stcyprien.fr - **Directeur de la publication** : Thierry Del Poso - **Rédaction** : Service communication de la Ville - **Photos** : Service communication de la Ville - **Maquette** : Service communication de la Ville - **Dépôt légal** : Février 2016 *Retrouvez et téléchargez tous les magazines municipaux de Saint-Cyprien sur : www.saint-cyprien.com*



Ville de Saint-Cyprien



E	4	ACTUALITÉS
R	8	DOSSIER
I	15	NOUVEAUX ARRIVANTS
A	16	TRAVAUX
M	18	CADRE DE VIE
M	20	LABELLISATION
M	22	ANIMATIONS À VENIR
O	24	EXPRESSION LIBRE
S	25	CATALANITÉ
	26	NOUVELLES ENSEIGNES

▶ LE SOIXANTENAIRE DE L'EXODE DES PIEDS-NOIRS DIGNEMENT CÉLÉBRÉ

Des anciens d'Algérie venus de plusieurs régions de France ont participé, les 5 et 6 juin, à la célébration du 60^e anniversaire du rapatriement des pieds-noirs en France. Afin de marquer l'événement dignement, de très belles manifestations ont été organisées par l'association des Pieds-noirs et amis de Saint-Cyprien et du Roussillon, dont les deux co-présidents, Hélène Ferrandez et Daniel Nègre, se sont dépensés sans compter pour que tout soit parfait. Après la projection du film "Contre vents et marées", de Michel Rodriguez, dimanche 5 juin, salle Génin, un temps de prière autour de Notre-Dame d'Afrique, Notre-Dame de Santa Cruz et Saint-Augustin s'est tenu à l'église du village. Le lendemain, une procession est partie de la place de Marbre jusqu'aux jardins de l'ancienne capitainerie où une messe, puis un lancer de gerbe en mer, ont été organisés. Un repas a réuni enfin de nombreux convives au gymnase de Grand Stade les Capellans. Des moments d'émotion et de recueillement qui ont soudé un peu plus ces Français qui, en 1962, ont été contraints à l'exode sans même avoir eu le temps de se retourner...



◀ LE JUMELAGE SAINT-CYPRIEN/SANT CEBRIÀ DE VALLALTA SOUFFLE SES 10 BOUGIES

Anniversaire réussi, samedi 4 juin, pour le jumelage de notre commune avec celle de Sant Cebrià de Vallalta. Après la signature du nouvel engagement par les deux Maires, puis un vin d'honneur convivial, les danseurs de sardanes ont investi la place des heures durant. Une magnifique journée, placée sous le signe de l'amitié, de la fraternité et de la catalanité.



▶ CADRE DE VIE : VOS RÉPONSES EN COURS D'ANALYSE

Vous avez été très nombreux à répondre au questionnaire "Aidez-nous à améliorer votre qualité de vie". Vos réponses et suggestions sont en cours d'analyse. Vos demandes seront transmises aux services concernés pour qu'une suite y soit donnée dans les plus brefs délais.

En attendant, si vous avez d'autres requêtes, n'hésitez pas à solliciter le service proximité de la commune au 0800 003 096 ou en téléchargeant l'appli mobile Saint-Cyprien





◀ (RÉ)-OUVERTURE ATTENDUE DE L'AGENCE POSTALE DU VILLAGE

C'est avec un plaisir non dissimulé que les Cypriannais ont repris le chemin de l'agence postale du village, qui a rouvert en musique avec un sympathique accueil-café, jeudi 9 juin. Lettres et colis en main, ils se sont dits ravis et soulagés de pouvoir (enfin) bénéficier de nouveau des

services postaux au cœur du village. Une initiative du Maire, Thierry Del Poso, et de son équipe qui, contrariés à l'idée que les habitants du cœur de ville ne puissent plus profiter de ces services essentiels près de chez eux, ont fait en sorte que la Mairie en reprenne les rênes. La commune et la Poste assurent désormais de concert le fonctionnement de cette agence, la mairie (propriétaire des locaux) y ayant détaché deux agents. Et une convivialité retrouvée, pour le plus grand plaisir de tous !



◀ ENTRAÎNEMENT AU BÂTON POUR LES POLICIERS MUNICIPAUX

Plusieurs fois par an, les policiers municipaux de Saint-Cyprien bénéficient de formations ciblées. Ils ont ainsi suivi dernièrement un stage sur l'utilisation du bâton de défense et des bombes lacrymogènes avec entraînements aux interpellations et au menottage. Gages de professionnalisme, de rigueur et de sécurité, ces formations, qui portent aussi sur les gestes techniques professionnels d'intervention (positionnement, évaluation des distances de sécurité...) et la distribution des rôles (agent

d'observation et agent interpellateur), permettent à nos policiers municipaux de veiller au mieux sur notre sécurité. Le Maire, Thierry Del Poso, y est très attaché.

▶ STATIONNEMENT PAYANT ÉLARGI CET ÉTÉ

À l'instar des étés précédents, le stationnement de bord de mer redevient payant à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août. Aux zones habituelles, deux secteurs s'ajoutent cette année : le boulevard Maillol entre le rond-point Barbusse et celui du boulevard Desnoyer (des deux côtés de la chaussée), et le secteur situé derrière le port, incluant les rues Giraudoux et Fournier. Pour ce qui est des tarifs, les 20 premières minutes restent gratuites (une seule fois dans la journée), les 40 minutes supplémentaires coûtent 1 €, 1h30 : 2,50 €, 3h : 4 €, 4h : 5 €, 8h50 : 7 €, 9h15. Le forfait post-stationnement est de 20 €. Les abonnements (à souscrire à la Régie municipale de Saint-Cyprien) sont de 10 € par mois pour les résidents à l'année (sur présentation de l'avis de taxe foncière ou d'habitation) et les professionnels installés à Saint-Cyprien (sur présentation de justificatifs : CTH, TF, CFE), et de 20 € par mois pour les occupants de résidences secondaires et les plaisanciers dont le bateau est accosté sur le quai Jules Vernes (sur présentation du contrat de réservation).



6 / ACTUALITÉS



▲ TOUS À VÉLO !!

Gros succès pour la journée “Tous à vélo” organisée cette année pour la deuxième fois à l’initiative de la commune. Plus de 200 personnes, de tous âges et de tous niveaux, venues seules, entre amis ou en famille, y ont participé avec enthousiasme. Partis du parc de la Prade où ils avaient été invités à se rassembler et où ils ont été accueillis par le Maire, Thierry Del Poso, les participants ont bravé courageusement les 15 ou 30 kilomètres des deux parcours proposés, chacun à son rythme et dans une ambiance agréable. Les épreuves terminées, ils se sont retrouvés autour d’un apéritif sympathique offert par la Ville avant de pique-niquer.

Une belle journée, intergénérationnelle et fédératrice, placée sous le triple signe du sport, de la détente et de l’amitié, et que chacun a dit souhaiter voir renouvelée l’an prochain. Merci à tous d’y avoir pris part avec autant d’entrain et de spontanéité !



▶ PLAN CANICULE ACTIVÉ !

Sensation de chaleur oppressante et d’épuisement, déshydratation, difficulté à respirer... la canicule peut provoquer maints désagréments qui,

s’ils ne sont pas stoppés, peuvent mettre la santé en danger. D’où l’importance de prévenir ces risques et de se montrer prudent.

Contactez le CCAS

La première chose à faire, a fortiori si l’on est âgé, handicapé ou/et isolé, est de se signaler aux équipes du CCAS (Centre communal d’action sociale). Il suffit pour cela d’appeler le **04 68 37 68 16** et de communiquer ses coordonnées (un proche, enfant ou ami, peut aussi le faire à votre place).

Cette démarche permet ensuite, lors d’épisodes de canicule (ou d’inondations) de bénéficier d’un accompagnement des services sociaux adapté, voire d’une assistance si un danger est identifié. Elle permet notamment, en période de canicule, de s’assurer que les personnes vulnérables ne manquent de rien (eau, ventilation, intervention du médecin...).

La canicule est là, comment s’en protéger ?

Quelques règles toutes simples doivent être observées :

- Boire souvent (de l’eau, du thé...)
- S’hydrater avec un aérosol d’eau et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Éviter les efforts physiques
- Fermer fenêtres et volets dans la journée
- Passer deux à trois heures par jour dans un endroit frais

Les journées placées en “Alerte canicule”, des points fraîcheur accueillent les Cypriannais à la mairie (village), à la Résidence Desnoyer, à l’Office de tourisme et à Grand Stade les Capellans. S’il fait trop chaud chez vous, venez vous y rafraîchir sans hésiter !



▲ **ÉDUCAP CITY : LE DÉFI RELEVÉ**

Le Tour de France de la citoyenneté Educap City a remporté, cette année encore, un vif succès à Saint-Cyprien. Pas moins de 206 enfants y ont participé, encadrés par de nombreux adultes. À leur programme : 27 points de passage à la découverte des acteurs économiques, culturels, sportifs et institutionnels de la commune.

Merci à tous, enfants et adultes encadrants, et bravo au service Jeunesse de la Ville et à son élue, Pascale Guichard, pour l'organisation de cette magnifique journée.

Nous suivrons attentivement les trois équipes gagnantes de cette journée lors de l'étape capitale à Paris.

▶ **APPLE EVENT : SAINT-PIERRE DE LA MER «APPLE DISTINGUISHED SCHOOL»**

Les équipes d'Apple en personne sont venues remettre à l'établissement Saint-Pierre-de-la-mer la distinction «Apple Distinguished School»*.

Les jeunes et les équipes pédagogiques n'ont pas hésité, pour l'occasion, à préparer (avec leurs iPad) un superbe «show télévisé». Un travail impressionnant, à la mesure de l'engagement des élèves et de leurs enseignants dans la numérisation de leur établissement, et qui a donné lieu à une soirée à la fois conviviale, professionnelle et pleine d'humour. Encore bravo !

*Les Apple Distinguished Schools sont des établissements reconnus pour leur leadership et leur excellence pédagogique. Ils comptent parmi les ensembles scolaires les plus innovants.



◀ **NOUVEAUX STAGES POUR TOUS À GRAND STADE LES CAPELLANS**

Sport, vacances, plaisir... De nouveaux stages sont désormais ouverts à Grand Stade les Capellans. Tennis, padel, sports collectifs ou innovants (tchoukball, bumball, kimball, scratch ball, sports collectifs...), "kid aventure" (padel, water jump, acrobbranche, randonnées palmes, masque et tuba)... pour les enfants, tennis-padel, fitness et musculation pour les adultes, il y a désormais l'embaras du choix, avec des formules sur mesure !

Horaires et programmes disponibles à Grand Stade les Capellans, rue Verdi, tél. 04 68 37 32 00 ou par mail à contact@sportgrandstade.fr

REQUALIFICATION DU QUARTIER DU PORT

Un projet que nous allons construire ensemble !

Le projet du quartier du port est lancé. Il s'agit d'un nouveau projet, qui ambitionne de restructurer complètement la zone de vie du port, ses voies de circulation, ses pistes cyclables et cheminements piétons, ses aires de stationnement, poches de verdure, espaces commerciaux et techniques... Un projet qui intégrera aussi bien l'environnement immédiat des habitants que le tourisme et les loisirs, l'économie, l'agencement des espaces verts..., qui métamorphosera ce quartier phare de la commune et qui lui permettra de rejoindre la catégorie des villes innovantes, dynamiques, attractives. Ce projet, vous y serez associés et y contribuerez de façon active à travers une grande phase de concertation.

Le questionnaire que vous avez reçu et auquel vous avez été très très très... nombreux à répondre, en est le premier jalon.

Une prochaine phase sera lancée sous peu sous la forme d'ateliers auxquels, là encore, vous êtes nombreux à souhaiter participer.

Vos observations, propositions et suggestions seront intégrées à la démarche de réflexion que nous menons avec le concours d'un bureau d'études spécialisé dans les aménagements portuaires.

Alors, n'hésitez pas à vous exprimer à travers les outils que nous mettons à votre disposition.

Votre avis est indispensable à la conduite de ce chantier essentiel pour Saint-Cyprien !







HISTOIRE

Retour sur un chantier pharaonique...

Issu de la Mission Racine, du nom du conseiller d'État chargé par le Général de Gaulle, en 1963, d'aménager des stations balnéaires et touristiques en Languedoc-Roussillon, le port de Saint-Cyprien est sorti de terre ex nihilo, sur des bancs de sable.

Sa construction, tout comme celle des stations de la Grande Motte, de Port Camargue, Port Leucate et Gruissan, ambitionnait de faire de notre littoral un pôle touristique capable d'attirer le plus grand nombre. Ce fut l'un des plus grands chantiers de l'après-guerre.

Limiter le rush vers l'Espagne

Au lendemain de la généralisation de la 3^e semaine de congés payés pour tous les salariés (le 27 mars 1956) et à la veille du vote par l'Assemblée nationale de l'instauration d'une 4^e semaine (le 17 mai 1969), il devint impératif pour le développement du littoral languedocien et roussillonnais de retenir la clientèle française qui se ruait vers la Costa Brava. Ce fut l'un des objectifs-clés de la Mission Racine, avec la diversification de l'économie régionale, trop dépendante de la viticulture.

Des travaux colossaux

Comblement des zones marécageuses, assainissement, creusement des bassins... les travaux ont duré une dizaine d'années. Des centaines de tonnes de sable ont été déplacées. Idée novatrice à l'époque : une place respectable fut réservée aux piétons, avec des déplacements pouvant s'effectuer à pied ou à vélo et de vastes étendues naturelles protégées (pinèdes). Ces zones sanctuarisées ont permis à notre front de mer de conserver sa beauté naturelle et son identité.

Opération de démoustication radicale...

Alors que démarrait le creusement des bassins, l'une des premières tâches de la Mission fut de lancer une vaste opération de démoustication. Les moustiques avaient en effet envahi les eaux stagnantes des lagunes, rendant la vie sur place quasiment impossible pour qui n'était pas natif du pays ! Des tonnes d'insecticide furent alors répandues par avion et hélicoptère.

Entre inquiétude et désir de modernité

Conscients, pour la plupart, de la nécessité de s'ouvrir au modernisme, de nombreux Cypriennais ont été traumatisés de voir leurs paysages sauvages anéantis par les pelles mécaniques. Des mouvements d'opposition virulents s'étaient même constitués pour « empêcher de transformer le littoral en "bronze-cul" de l'Europe » (sic).

Des financements quasi-illimités... jusqu'au choc pétrolier

Pour construire les stations balnéaires du Languedoc-Roussillon que l'on qualifiait déjà de "Floride ou Californie française", la Mission Racine a été dotée d'un budget (énorme à l'époque) de 3 milliards de francs. Cet élan financier a été stoppé par le premier choc pétrolier (en 1973), qui a signé la fin des Trente Glorieuses et... des financements quasi-illimités. Le projet de Gruissan, alors en cours, avait dû être revu à la baisse.

UN DEMI-SIÈCLE APRÈS...

Une indispensable requalification

Des stations balnéaires aux villes littorales

Si les stations de la Mission Racine ont créé leur propre identité et si elles conservent aujourd'hui leur vocation touristique, elles évoluent de plus en plus vers le statut de villes littorales, avec une vie à l'année, et un nombre croissant de résidents permanents. Cette évolution soulève le problème de l'inadaptation de nombreux logements conçus initialement pour les vacances à de l'habitat principal, d'autant que l'attractivité de la région ne se dément pas, loin de là... Saint-Cyprien abrite aujourd'hui plus de 11 000 habitants permanents et ses résidences secondaires connaissent de longues périodes d'occupation.

Un nécessaire accompagnement financier

Afin de soutenir la refonte des zones portuaires du littoral et d'accélérer sa mutation vers un nouveau modèle de développement, l'État, la Région Occitanie et la Banque des Territoires se sont engagés en 2017 dans un grand programme d'investissement : le Plan Littoral 21. Les résultats enregistrés sur cette première période (2017-2020) s'étant révélés satisfaisants, une nouvelle convention vient d'être signée pour la période 2021-2027, avec pour objectif d'inscrire la façade méditerranéenne dans "la croissance bleue", alliant la préservation et la valorisation des espaces naturels, la requalification des stations et de leurs équipements portuaires et touristiques, le développement des énergies renouvelables (en particulier l'éolien en mer) et le renforcement de l'économie du littoral.

Nouvelle dimension environnementale

Notre littoral est un formidable réservoir de biodiversité, mais aussi un espace fragile et menacé, notamment par les risques naturels : inondations et submersion marine, érosion du trait de côte, abaissement du niveau des nappes phréatiques... La requalification de notre port va devoir intégrer cette dimension environnementale.



TÉMOIGNAGE

Claude Olivères : « La construction du port nous a changé la vie ! »



Ancien pêcheur et adjoint au maire Jean Olibo, Claude Olivères a vécu la construction du port comme l'avènement d'une ère nouvelle.

« Bien sûr, il y eut des récalcitrants, mais pour les pêcheurs, la construction du port de Saint-Cyprien s'apparenta à un miracle. Finies les tractions de bateaux à la force des bras sur le sable (sur des plaques de bois enduites de graisse pour s'aider un peu). Finies les prises de risques inconsidérées par mauvais temps pour pouvoir rentrer chez soi le soir. Enfin, on pouvait accoster les pieds au sec ! ».

Pour Claude Olivères, âgé aujourd'hui de 90 ans, « le creusement du port a changé la vie des pêcheurs, dont deux étaient décédés en tirant leur bateau par temps de pluie ».

« Un maire visionnaire ! »

Alors que la Mission Racine prévoyait de s'arrêter au Barcarès et que Saint-Cyprien faisait figure « d'oublié du littoral », le Maire Jean Olibo prit toute la mesure de l'impact économique et social qu'aurait un port dans la commune.

« Il diligenta alors des études, poursuit Claude Olivères, et à la faveur de leurs conclusions (positives), se rapprocha du conseiller d'État Racine qu'il connaissait. Dès lors, les choses commencèrent à avancer ! »

Le sable issu du creusement du port transféré dans d'autres quartiers pour y aménager des parcelles constructibles

Les travaux débutèrent par le creusement du bassin nord.

« Le sable était aspiré puis déversé dans le quartier de l'Aygual pour y aménager des terrains constructibles, se souvient Claude Olivères. En deux ans, l'emplacement de l'actuel magasin U fut comblé. Les parcelles se vendirent dès lors très vite pour y construire des maisons ». Puis les pelleteuses s'attaquèrent au bassin sud. Pendant ce temps, les pêcheurs poursuivaient leur activité.

1962 : L'arrivée des rapatriés d'Algérie à bord de 14 bateaux

En 1962, les rapatriés d'Algérie arrivèrent par la mer.

« Les 14 "saliniers" qui les avaient transportés (bateaux de pêche à la sardine plus gros que ceux utilisés jusque-là à Saint-Cyprien) prirent place au port, poursuit Claude Olivères. Ce type d'embarcations pouvant désormais être accueilli au port, les pêcheurs cypriannais s'en dotèrent aussi. La pêche a connu à ce moment-là un véritable "boom". Certains bateaux chargeaient jusqu'à 18 tonnes de sardines, soit le maximum que l'on pouvait charger. Et de belle taille ! Le maire Jean Olibo avait réservé le quai nord aux embarcations de pêche et les pêcheurs de Saint-Cyprien purent s'y installer. Le port se peupla ainsi rapidement ».



Le port construit petit à petit

« Au départ, seules les voies d'accès aux bassins furent aménagées, relate Claude Olivères. Longtemps, il n'y eut aucune construction. Les bâtiments ont été érigés progressivement ».

Le business s'est alors mis en marche.

« Tout s'est vendu, essentiellement à des gens extérieurs à Saint-Cyprien qui souhaitaient acquérir un logement de vacances. Rapidement, les touristes commencèrent à affluer l'été, les commerces à s'installer... ».

Depuis, le temps a fait son œuvre et l'heure est venue de moderniser ce port devenu vieillissant. En attendant, Claude Olivères continue à s'y promener avec plaisir et à regarder les pêcheurs des "petits métiers" démailler leurs filets.



INTERVIEW

Trois questions à Thierry Del Poso

Monsieur le Maire, pourquoi ce nouveau projet ?

Parce que le précédent, retenu par le Conseil municipal en 2018, ne correspondait plus aux attentes des Cypriannais, ni aux miennes. Il s'agissait, certes, d'un très beau projet, mais d'un projet essentiellement immobilier. Depuis sa présentation à la population, il y a eu le confinement. De nouvelles habitudes de vie et de nouveaux besoins en termes d'habitat, de déplacements et de cadre de vie sont apparus. Nous devons les prendre en compte. J'ai réalisé également que certains résidents n'avaient pas compris notre démarche. Ce nouveau projet que nous lançons sera co-construit par les Cypriannais et l'équipe municipale. Et j'espère réunir autour de lui le consensus le plus large possible.



En quoi va consister cette concertation ?

Jusqu'à fin 2022, nous allons recueillir les observations des Cypriannais et des acteurs économiques de la cité à travers tout d'abord le questionnaire que nous avons distribué et mis en ligne, auquel les habitants ont répondu massivement, puis grâce à divers outils qui

permettront à chaque résident et professionnel de s'exprimer. Nous allons également organiser des ateliers et des réunions publiques. Une fois les observations et propositions recueillies, le bureau d'études qui nous accompagne rédigera un cahier des charges de ce nouveau projet, grâce auquel nous pourrons demander à des architectes de renommée internationale d'imaginer ce futur quartier. Rien ne sera fait sans l'avis des habitants.

Que se passera-t-il ensuite ?

Les propositions des architectes seront présentées à la population. Les phases d'études préalables pourront ensuite commencer. Compte tenu de l'ampleur de cette opération, les travaux à proprement parler ne démarreront pas avant deux ans. Nous devons garder à l'esprit que ce chantier sera long et complexe. Mais je me réjouis d'ores et déjà qu'en cette période de préparation de ce projet capital pour notre commune, l'État nous assure de son soutien, puisqu'il finance les études préalables à hauteur de 71 %. C'est un point très positif !



Nouveaux arrivants Bienvenue à Saint-Cyprien !

Plus de 400 nouveaux résidents se sont retrouvés, jeudi 17 juin, sur le site de Villerase où le Maire, Thierry Del Poso, leur a réservé un accueil chaleureux. Une soirée que les nouveaux Cypriennais ont visiblement appréciée !

Venus s'installer dans notre ville pour y couler des jours tranquilles, pour raisons professionnelles en lien notamment avec les nouvelles habitudes de télétravail ou pour se rapprocher de leur famille, les nouveaux Cypriennais se sont vu réserver un accueil privilégié le 17 juin sur le très beau site de Villerase.

Après avoir présenté la commune et les travaux d'amélioration envisagés (la deuxième tranche de rénovation du baladoir, la réfection de la place de Marbre, le projet de requalification du quartier du port, le réaménagement du site de Villerase, etc.), le Maire, Thierry Del Poso, les a invités à se rendre sur le stand de l'Office de tourisme pour s'y informer des animations à venir et y prendre de la documentation.

Puis il les a conviés à un buffet convivial typiquement catalan, pour lequel l'association Terra I Mar avait concocté une savoureuse cargolade. Le premier magistrat en a profité pour remercier et féliciter les bénévoles de cette association fidèle, impliquée dans la plupart des animations de la commune.

Après quelques conseils pratiques sur la vie à Saint-Cyprien, puis la remise d'un cadeau de bienvenue à chaque nouveau foyer (un panier de plage estampillé Saint-Cyprien), la soirée s'est poursuivie de façon amicale, dans une ambiance joyeuse et pleine de spontanéité.

Le Maire a souhaité à tous une bonne installation et une vie agréable dans notre commune.

LES SCOLAIRES CYPRIENNAIS SUR LES TRACES DE DESNOYER

Félicitations aux élèves des établissements de la commune pour leurs travaux autour de l'œuvre du peintre François Desnoyer ! Inaugurées récemment en présence de 200 jeunes, leurs réalisations sont à découvrir passage Duhamel, au cœur du village, jusqu'à la fin de l'été.

Encore bravo à tous !



SAINT-CYPRIEN S'AMÉLIORE ET EMBELLIT LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

DEUX STATIONS DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES EN SERVICE, QUATRE AUTRES À VENIR

Deux bornes de recharge pour voitures électriques sont désormais opérationnelles à port Cipriano, près de l'entrée de la salle Pons. Quatre autres suivront prochainement : deux à l'Office de tourisme et deux aux jardins maritimes de l'ancienne capitainerie.



ALLÔ POLICE ?

Comme s'y était engagé le maire, huit bornes d'appel d'urgence "SOS Police" ont été installées à des endroits stratégiques du village et de la plage : devant le parvis de l'église, place Rodin, devant la Maison des associations, quai Rimbaud (près de la fontaine), près de la mairie, près de la Police municipale et près des HLM Romain Rolland. Deux autres seront installées tout prochainement. Ces dispositifs permettent, rappelons-le, en situation de difficulté ou en cas d'agression (extérieure, mais aussi de violences conjugales), d'entrer en contact direct avec la Police municipale sur simple pression d'un bouton. Les policiers peuvent, dès lors, gérer le problème en temps réel et de visu puisque les appareils sont reliés à des caméras. Installées depuis peu, elles sont en cours d'"habillage" (couleur visible de loin et clignotant permanent à la manière d'un girophare). Un système d'alerte sécurisant pour les habitants et qui a fait largement ses preuves dans d'autres communes, dont la cité niçoise.

SAINTE-BEUVE

Les études relatives à la rénovation du quartier Les Salobres suivent leur cours. Les travaux (remplacement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, réfection des voies de circulation, des trottoirs, création d'espaces végétalisés...) seront programmés d'ici la fin de l'année. Un questionnaire a été adressé aux résidents pour connaître leurs souhaits. Une réunion publique sera organisée à la rentrée pour poser les bases de cet important chantier.

PROLONGEMENT DU BALADOIR

Là encore, les études préalables au lancement de la 2^e tranche de travaux de la promenade du front de mer, entre la place Rodin et l'accès du club de plage le Caliente, sont en cours. Ces travaux incluent, rappelons-le, les réfections de voirie, la création d'espaces de stationnement et d'espaces verts ainsi que l'extension du cordon dunaire jusqu'à la rue Nodier. Les travaux devraient démarrer d'ici la fin de l'année.





AYGUAL LA CONCERTATION EST LANCÉE !

Le très attendu chantier de rénovation du quartier de l'Aygual a été longuement évoqué, mardi 7 juin, par les Cypriannais, lors d'une réunion publique.

Si l'on n'en connaît pas encore les détails, on sait en revanche que le chantier de rénovation du quartier de l'Aygual sera énorme, coûteux et qu'il durera plusieurs années. Quant à son contenu, il sera défini au cours des prochains mois à partir des souhaits, requêtes et propositions de la population. Le Maire, Thierry Del Poso, s'est engagé en effet à ce que les habitants soient associés étroitement à ce projet important pour la cité. D'où la première réunion de concertation organisée mardi 7 juin, salle Pons, en direction des habitants du quartier.

Nombreux à y participer, les résidents de l'Aygual ont pu ainsi faire part au Maire de leurs attentes en termes aussi bien d'aménagement de voirie (chaussées et trottoirs) et d'espaces de stationnement, que de "poches de verdure", dispositifs de sécurité, voies cyclables et autres liaisons avec la coulée verte à l'est du quartier.

Rue par rue, les habitants ont exposé leurs difficultés avec, souvent, des propositions à la clé. Le Maire y a répondu méthodiquement, en rappelant le cap qu'il souhaitait conserver : faire de l'Aygual un quartier apaisé, où il fait bon vivre. Un quartier qui laisse toute leur place aux déplacements à vélo et à pied. Et puis aussi bien sûr un quartier techniquement à même d'évacuer les eaux de pluie en cas de grosses intempéries.

En attendant les prochaines phases de concertation et les études obligatoires avant le lancement des travaux, toutes les doléances ont été notées et « tous les problèmes qui pourront être résolus le seront », s'est engagé Thierry Del Poso.

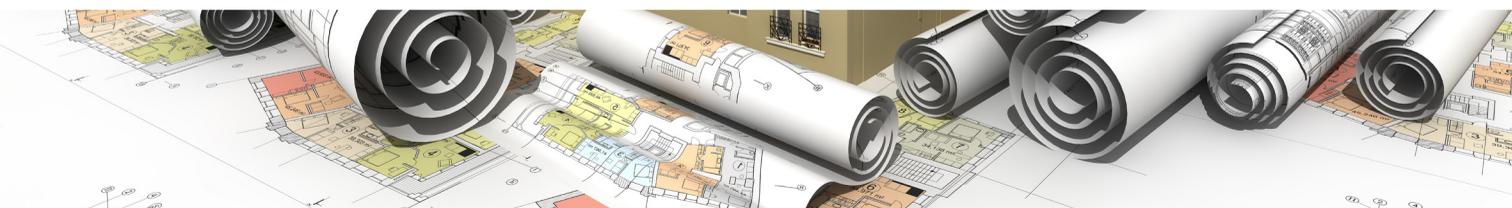
La réunion s'est achevée dans la convivialité, autour du verre de l'amitié.

ET PUIS... DES TRAVAUX PONCTUELS UN PEU PARTOUT DANS LA CITÉ

De nombreux petits chantiers (réparation de nids de poules pour l'essentiel ou de trottoirs abîmés...) ont été également menés à bien ces dernières semaines, en particulier dans les rues Jean de la Fontaine, Albert Schweitzer et Albert Camus, Leconte de Lisle, Henry Bordeaux, Delavigne, Lazerme, Mirabeau, etc.

Une portion de voirie de la rue Schweitzer, près du rond-point des lamparos, sera quant à elle refaite d'ici la rentrée (remplacement de l'enrobé, réparation des trottoirs défoncés par les racines de pins et création d'un nouveau trottoir).

Ces interventions font suite aux signalements effectués par les Cypriannais par l'intermédiaire des délégués de quartiers, auprès du service proximité (0800 003 096, appel gratuit depuis un poste fixe), ou encore via l'application mobile Saint-Cyprien.



NUISANCES SONORES HALTE LÀ !

Passer la tondeuse ou utiliser une scie disqueuse le dimanche au chant du coq est souvent source de conflits entre voisins. Mais cela peut aussi coûter cher aux responsables des nuisances si les policiers municipaux ou les gendarmes s'en mêlent. Car le bruit, certains jours à certaines heures, est tout simplement interdit. Donc possible d'amendes...

Des horaires à respecter

La règle est simple : En semaine (du lundi au vendredi), les bruits "ordinaires" (de jardinage, bricolage...), c'est-à-dire les bruits ne constituant pas un "trouble anormal de voisinage", sont autorisés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. Le samedi, ils sont tolérés de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h seulement.

Ainsi, passer la tondeuse, utiliser une perceuse ou donner quelques coups de marteau quelques heures par mois dans les créneaux règlementaires est admis. Le faire en revanche le samedi à l'heure de la sieste ou le dimanche au petit matin ne l'est pas. Pas plus d'ailleurs que laisser son chien aboyer toute la journée.

Qu'entend-on par "trouble anormal de voisinage" ?

Tout bruit généré par une ou des personne(s) (tondeuse, perceuse, musique, bruits de piscines, talons sur le parquet...), des animaux (aboiements) ou des objets (volet non attaché...) et provoquant des désagréments dépassant les inconvénients "normaux" que tout un chacun est censé supporter de la part de son voisinage.

Le caractère anormal du trouble est évalué au cas par cas par les forces de l'ordre ou un huissier. Le bruit doit avoir, pour cela, un lien de voisinage direct avec celui qui s'en plaint, qui doit habiter à une distance raisonnable. Lorsque l'anormalité du trouble, c'est-à-dire la nuisance, est établie, elle est sanctionnée par la loi, sous la forme principalement d'amendes.



Les nuisances sonores peuvent être constatées de jour comme de nuit (tapage diurne ou nocturne). En cas d'utilisation d'outils bruyants en dehors des horaires autorisés, elles peuvent faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux aux poursuites pénales.



BRUITS

de voisinage :

Tous responsables, Tous concernés !

Que faire si l'on est victime de nuisances sonores ?

La chose la plus raisonnable à faire (et qui se révèle souvent efficace) est de trouver un accord amiable avec le voisin. Vu le nombre de dossiers de ce type en attente dans les tribunaux, mieux vaut éviter d'aller au procès...

Si le dialogue n'est pas possible : appeler la Police municipale ou la Gendarmerie qui viendra constater le bruit et verbaliser son auteur (à hauteur de 68 €), à condition bien sûr que l'anormalité du trouble ou le bruit hors créneaux horaires autorisés soit constitué.

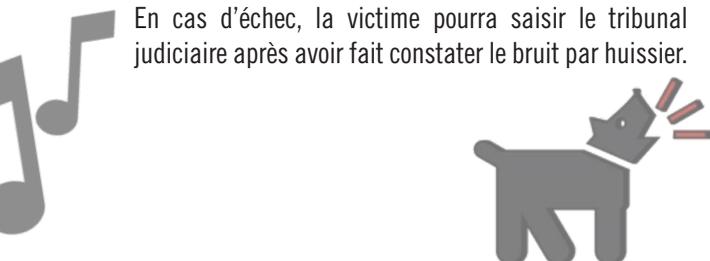
Si, malgré tout, le bruit continue, il faut officialiser la démarche et redemander au voisin de le faire cesser par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le plaignant peut aussi solliciter le conciliateur, qui assure une permanence à la mairie et qui, après enquêtes, fera (gratuitement) des suggestions aux parties en vue de régler le litige.

En cas d'échec, la victime pourra saisir le tribunal judiciaire après avoir fait constater le bruit par huissier.

Le mot de Thierry Del Poso

« Nous avons la chance de vivre dans une belle ville, une ville agréable, que j'ai à cœur de rendre la plus paisible possible. Les voies douces que nous y aménageons, les espaces de verdure que nous créons désormais systématiquement dans nos quartiers y contribuent bien sûr. Mais ils ne suffisent pas à garantir notre tranquillité. Cette tranquillité, chacun de nous doit y contribuer en respectant - entre autres - la réglementation relative au bruit. Beaucoup pensent être en droit de faire du bruit jusqu'à 22h, mais il n'en est rien : on n'est pas plus autorisé à importuner ses voisins le jour que la nuit. Et l'utilisation des tondeuses, taille-haies, motoculteurs et autres compresseurs le week-end n'est possible que de façon très limitée, à certaines heures seulement de la journée. Quant aux aboiements de chiens répétés ou incessants quand on est absent, ils sont tout simplement interdits. Et passibles d'amendes aussi sévères pour tapage diurne que nocturne. Merci donc de respecter cette réglementation, dont nous vous rappelons le détail dans l'article ci-contre. »



L'exception d'antériorité ou de pré-occupation

Dans certains cas, il n'est pas possible de faire valoir les troubles anormaux de voisinage. C'est le cas notamment lorsque le bruit était antérieur à l'installation du plaignant. Si, par exemple, vous avez acheté une maison située tout près d'un élevage de chiens, vous aviez connaissance des nuisances occasionnées par les aboiements et ne pouvez ni les dénoncer ni demander réparation.



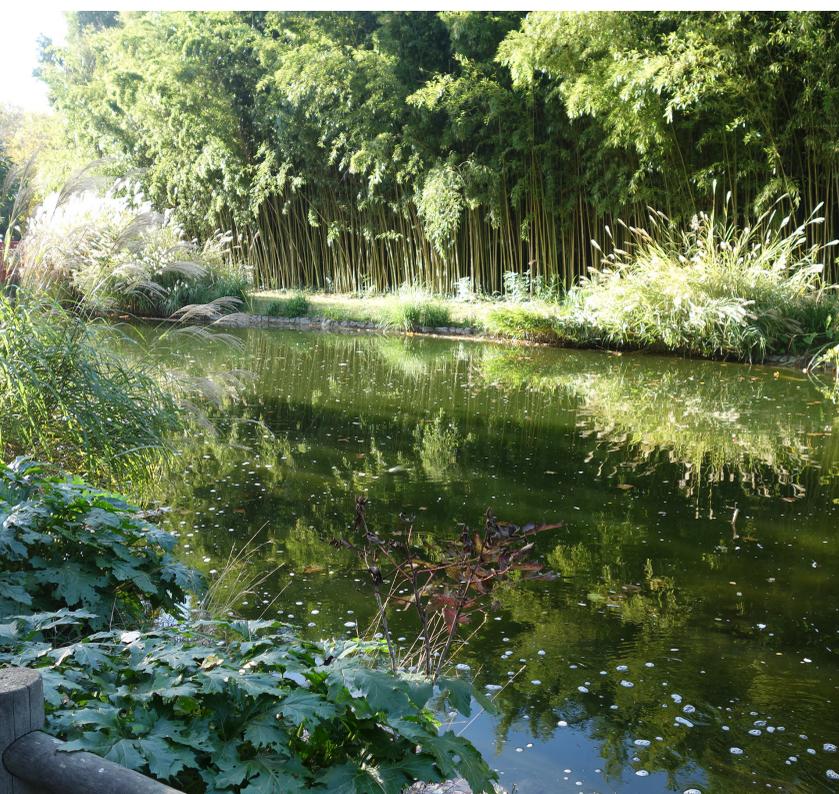
LE JARDIN DES PLANTES LABELLISÉ “JARDIN REMARQUABLE”

Il est le premier et le seul parc des Pyrénées-Orientales à bénéficier de cette prestigieuse distinction !

Le Jardin des plantes de Saint-Cyprien, appelé aussi Jardin des Capellans, fait désormais partie des Jardins remarquables de France. Cette distinction prestigieuse, décernée par la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) après plusieurs visites d'experts dépêchés par le ministère de la Culture, fait de notre magnifique parc cyprienais le premier et l'unique jardin labellisé du département. Une reconnaissance grâce à laquelle il figurera sur les supports d'information culturels et touristiques nationaux relatifs aux plus beaux jardins de France et bénéficiera d'une belle visibilité.

Le label “Jardin remarquable” est attribué pour une durée de cinq ans (renouvelables) selon les critères suivants :

- La composition du jardin
- Son aménagement et la qualité de ses abords
- La présence d'éléments remarquables
- Son intérêt botanique
- Son intérêt historique
- La qualité de son entretien, de sa gestion et les mesures de protection de l'environnement mises en œuvre



Un jardin conçu avec raffinement pour valoriser la réussite de ses propriétaires

Aménagé entre 1880 et 1900 par une famille fortunée, la famille de Rovira, dans le prolongement de sa très belle Villa des Capellans, conçue par l'architecte danois Viggo Dorph Petersen (qui avait conçu également le château de Valmy) pour valoriser sa réussite sociale, ce jardin fut racheté par la commune dans les années 80, puis rénové avec le concours de l'architecte Pierre Bertran de Balanda. Ouvert au public en 2003, il attire chaque année plus de 88 000 visiteurs. Il est le théâtre également de très belles animations : contes pour enfants, expositions, concerts de musique classique, jazz ou rock, cinéma en plein air, activités zen, cours de yoga et – une nouveauté cette année - des siestes musicales !

Un modèle de gestion écoresponsable

Conformément à l'engagement de la commune en matière de préservation de l'environnement, aucun engrais de synthèse n'est utilisé au Jardin des plantes de Saint-Cyprien. Le désherbage se fait manuellement, de façon mécanique, ce qui a permis aux insectes et à la faune aviaire d'y prospérer.

La lutte contre les deux ravageurs des palmiers (le Paysandisia archon et le Rhynchophorus ferrugineus) se fait elle aussi de façon naturelle au moyen de nématodes, vers microscopiques qui éliminent les larves de nuisibles sans toucher la faune utile. Enfin, les feuilles d'automne sont compostées, ce qui permet d'obtenir un terreau de qualité.

Ce que le label va apporter au Jardin des plantes

- La satisfaction de voir un site cher au cœur des Cypriannais reconnu pour son intérêt culturel, esthétique et historique
- Une façon prestigieuse de se démarquer des autres sites du département et d'ailleurs
- Un gage de qualité pour les visiteurs et amateurs de beaux endroits
- Une belle visibilité puisqu'il est désormais intégré à la liste des jardins labellisés (consultable sur le site du Comité des parcs et jardins de France) et à tous les documents de communication du ministère de la Culture
- Une signalisation routière et autoroutière spécifique (à venir), similaire à celle des édifices protégés au titre des monuments historiques

Le jardin devient payant

Les surcoûts liés au Jardin des plantes se multipliant (contraintes environnementales : obligation d'utiliser des produits, engrais et insecticides biologiques coûteux, désherbage à la main... et contraintes de sécurité : nécessité de renforcer la surveillance suite à des dégradations à répétition), le site devient payant.

Il reste gratuit pour tous les habitants de Saint-Cyprien (sur présentation d'un justificatif de domicile) et pour tous les jeunes de moins de 18 ans.

Pour les autres visiteurs, l'entrée est de 3 € par personne.

Les visites guidées restent au prix de 5 € (pour tous les visiteurs de plus de 18 ans). Pour les Cypriannais le Jardin des plantes sera accessible gratuitement grâce à un pass-résident qui leur sera remis, sur présentation d'un justificatif de domicile, à la mairie, à l'office de tourisme et à la Maison des associations, à Grand Stade et au Jardin des plantes.



QUE FAIRE À SAINT-CYPRIEN ?

JUILLET

■ Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet au port

Fête de la Saint-Pierre (fête des pêcheurs)

■ Dimanche 10 juillet à 18h au Jardin des plantes

Concert de musiques du monde "Jardin en scène" : Jazz, soul, blues...

■ Les lundis 11, 18 et 25 juillet au port

Spectacles vivants : Déambulations, théâtre de rue, performances de feu et instants musicaux avec les compagnies Machtiern, Pipototal et Les Quidams

■ Les mardis et jeudis de juillet au village

Sardanes, ballets catalans

■ Les mercredis de juillet à la plage

- Place Maillol : **Spectacles Fanfares d'Ô**
- Place Rodin et place Maillol de 10h à 18h : **les Nin's à Saint-Cyprien**, activités ludiques et récréatives pour les enfants

■ Les vendredis de juillet à 19h, place Maillol

Sardinades les Amourades

■ Jeudi 14 juillet à partir de 11h au village

Feu d'artifice. Défilé et cérémonie. Apéritif républicain au Jardin des plantes, feu d'artifice, concert.

■ Samedi 16 juillet de 14h à 22h place Rodin

Challenge sportif Méditerranéen challenge

■ Dimanche 17 juillet au port

Démonstration de la Patrouille de France

■ Mardi 19 juillet de 17h à 22h au Jardin des plantes

Les nuits du 7^e art (cinéma en plein air) et Sieste au jardin

■ Jeudi 21 juillet à la Lagune

Repas-dégustation de cuisine méditerranéenne "Les Épicuriens" concocté par les Toques blanches

■ Vendredi 22 juillet à 21h au Jardin des plantes

Concert classique "L'heure bleue" avec dégustation de champagne et macarons

■ Samedi 23 juillet place Maillol

Cépages à la plage (dégustations)

■ Dimanche 24 juillet à 18h au Jardin des plantes

Concert de musiques du monde "Jardin en scène" : Jazz, soul, blues...

■ Mardi 26 juillet au parc de la Prade

Concert de piano sur l'eau

■ Mercredi 27 juillet à 21h au Jardin des plantes

Concert classique "L'heure bleue" avec dégustation de champagne et macarons

■ Vendredi 29 juillet au port

Show laser autour de la Méditerranée

■ Samedi 30 juillet de 17h à 22h au Jardin des plantes

Les nuits du 7^e art (cinéma en plein air) et Sieste au jardin

■ Dimanche 31 juillet à 18h au Jardin des plantes

Concert de musiques du monde "Jardin en scène" : Jazz, soul, blues...

AOÛT

■ Les lundis 1^{er}, 8 et 22 août à 21h au port

Spectacles vivants : Déambulations, théâtre de rue, performances de feu et instants musicaux avec les compagnies Paris Benares, Picto Facto et Archibald Caramantran

■ Les mardis et jeudis 2, 4, 9, 11, 16, 18, 23, 25, 30 août au village

Nuits d'été : Sardanes et ballets catalans

■ Les mercredis d'août

- Place Maillol : **Spectacles Fanfares d'Ô**
- Place Rodin et place Maillol de 10h à 18h : **les Nin's à Saint-Cyprien**, activités ludiques et récréatives pour les enfants

■ Mercredi 3 août à 21h au Jardin des plantes

Concert classique "L'heure bleue" avec dégustation de champagne et macarons

■ Jeudi 4 août à la Lagune

Repas-dégustation de cuisine méditerranéenne "Les Épicuriens" concocté par les Toques blanches

■ **Les vendredis d'août à 19h place Maillol**
Sardinades les Amourades

■ **Samedi 6 août**

- De 14h à 22h place Rodin : **Challenge sportif Méditerranéen challenge**
- De 17h à 22h au Jardin des plantes : **Les nuits du 7^e art (cinéma en plein air) et Sieste au jardin**

■ **Dimanche 7 août à 18h au Jardin des plantes**
Concert de musiques du monde "Jardin en scène" :
 Jazz, soul, blues...

■ **Mercredi 10 août à 21h au Jardin des plantes**
Concert classique "L'heure bleue" avec dégustation de champagne et macarons

■ **Vendredi 12 août au port**
Show laser autour de la Méditerranée

■ **Dimanche 14 août à 18h au Jardin des plantes**
Concert de musiques du monde "Jardin en scène" :
 Jazz, soul, blues...

■ **Lundi 15 août au port**
Feu d'artifice, concerts

■ **Mardi 16 août de 17h à 22h au Jardin des plantes**
Les nuits du 7^e art (cinéma en plein air) et Sieste au jardin

■ **Mercredi 17 août à 21h au Jardin des plantes**
Concert classique "L'heure bleue" avec dégustation de champagne et macarons

■ **Samedi 20 août place Maillol**
Cépages à la plage (dégustations)

■ **Dimanche 21 août à 18h au Jardin des plantes**
Concert de musiques du monde "Jardin en scène" :
 Jazz, soul, blues...

■ **Mercredi 24 août de 15h à 22h place Rodin**
Noël à la plage

■ **Samedi 27 et dimanche 28 août de 11h à 18h plage nord – Cipriano**
Festival du cerf-volant

■ **Dimanche 28 août à 18h au Jardin des plantes**
Concert de musiques du monde "Jardin en scène" :
 Jazz, soul, blues...

Et puis... pendant toute la saison estivale :

- **Balades gourmandes à vélo** : visites guidées sur le bord de mer avec étapes gourmandes
- **Runnin'city** : Découverte de Saint-Cyprien en marchant ou en courant



Une bibliothèque les pieds dans l'eau sur la plage nord

Qui n'a pas regretté un jour, en installant sa serviette à la plage, d'avoir oublié de prendre un livre ? Ce n'est plus un sujet aujourd'hui puisque chaque été, une bibliothèque de plage prend ses quartiers pour deux mois à Port Cipriano, sur la plage nord de Saint-Cyprien.

Ouverte à tous, cette annexe "les pieds dans l'eau" de la médiathèque propose de la lecture-détente : un excellent choix de romans (policiers, historiques, de science-fiction...), des BD, mangas, etc.

Les inscriptions sont gratuites. Les prêts de livres aussi. Les ouvrages empruntés peuvent être conservés une semaine.

L'accueil est assuré quant à lui par Camille, une étudiante férue de lecture et conseillère hors pair !

Ouverture les mardis, mercredis et du vendredi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 19h.

N'hésitez pas !

Le soleil et l'atmosphère de vacances ne nous font pas perdre de vue nos objectifs : dynamiser notre économie, faire venir de nouvelles entreprises, doper le commerce et offrir des services adaptés à nos concitoyens. Le projet de requalification du quartier du port y contribuera sans aucun doute, d'autant que l'orientation participative que nous lui avons donnée fera qu'il "collera" aux attentes des Cypriennais en termes d'activités et de fonctionnalités. La finalisation de la rénovation du baladoir boostera le commerce et les prestataires de services, de plus en plus nombreux à choisir notre cité pour s'y installer. Quant à la réouverture de l'agence postale du village, pour laquelle nous nous sommes très activement mobilisés, elle aura un impact évident sur le développement de notre commune, en plus des services indispensables qu'elle apporte aux habitants du centre de Saint-Cyprien. Nous gardons le cap et sommes plus déterminés que jamais à dynamiser notre commune tout en continuant à la désendetter.

**Liste Saint-Cyprien... naturellement :
Thierry Del Poso et les élus du groupe majoritaire**

OUI, NOUS SOMMES UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE

Lors du **Conseil Municipal du 26 octobre 2017**, Thierry Delposo propose sous le vocable « Diversification énergétique Commission de régulation de l'énergie », la délibération qui consistait à céder la toiture des Capellans à EDF ENR en contrepartie de sa réfection.

EDF ENR installait 4000 panneaux pour une production annuelle moyenne de 900 000 KWH pour un rapport annuel moyen de 500 000 € pendant 30 ans.

Nous nous sommes opposés à cette délibération car les Cypriennais avaient tout à y perdre.

À la fin de l'exploitation par EDF ENR, nous aurions dû à nouveau refaire le toit et entreprendre le recyclage de l'installation.

Nos propositions consistaient à demander à EDF ENR une participation sur la production (chiffres à l'appui) ou à réaliser indépendamment une installation en autoconsommation pour les salles des Capellans.

Le **12 avril 2022** Thierry Delposo lance un appel d'offre pour refaire la toiture des tennis et poser 800 panneaux, qui produiront 350 000 KWH pendant 30 ans, 65000 € annuel.

« Remplacement de la toiture des tennis de grand stade fourniture et pose de panneaux photovoltaïques puissance 224 Kw

Date limite de réception des plis : 9 mai 2022»

Après 5 ans, Thierry Delposo a enfin entendu nos propositions, mais que de temps perdu.

Gouverner c'est prévoir, ne rien prévoir c'est courir à la gabegie.

Claudette Guiraud, Pierre Rossignol

Saint Cyprien, toujours à la une !

En effet, le maire est renvoyé devant le tribunal correctionnel de Perpignan par une ordonnance du juge d'instruction du 5 mai 2022.

Monsieur Del Poso, va être jugé conformément à la loi, pour avoir à Saint-Cyprien, le 8 juillet 2016, commis des violences volontaires sur la personne de Jean JOUANDET.

Il n'a rien trouvé de mieux que de demander la protection fonctionnelle afin de faire payer à la commune tous les frais qui vont en découler.

En quelque sorte c'est le permis de frapper.

Drôle de maire qui se permet de taper sur ses opposants...

**Rassembler pour Saint Cyprien.
Facebook : Saint Cyprien info
opposition municipale**

Parce que le catalan fait partie de notre histoire, parce qu'il doit vivre et se pratiquer, voici notre 5^e petit cours de catalan.

Fem un cafè amb Marieta i Joan.

Nous prenons un café avec Marieta et Joan.

Aviat vacances !!

Les vacances arrivent bientôt !!

Marieta : Bon dia Joan, com estàs ?

Marieta : Bonjour Joan, comment vas-tu ?

Joan : Estic molt bé, gràcies. Sí, aviat s'acaben les classes i estic preparant el viatge de final de curs amb els meus alumnes.

Joan : Je vais bien, merci. Oui, bientôt s'achèvent les cours et je prépare le voyage de fin d'année scolaire avec mes élèves.

Marieta : Cap a on aneu aquest any ?

Marieta : Où allez-vous cette année ?

Joan : Aquest any, anem d'excursió al Delta de L'Ebre, la zona humida més gran de les terres catalanes i el tercer parc natural més important de la Mediterrània.

Joan : Cette année, nous allons au Delta de L'Ebre, la plus grande zone humide des terres catalanes et le troisième parc naturel de Méditerranée.

Marieta : Jo, ja hi he estat, és un lloc preciós. Fareu el mini creuer ?

Marieta : J'y suis déjà allée, c'est un endroit magnifique. Ferez-vous la mini-croisière ?

Joan : Sí, hem previst una passejada amb vaixell que ens farà un creuer de 1h30 pel riu Ebre fins arribar a la seva desembocadura.

Joan : Oui, nous avons prévu une promenade en bateau croisière d'une 1h30 sur le fleuve Ebre jusqu'à son embouchure.

Marieta : Clar, és una excursió que no es pot perdre si vas al Delta. Us acompanyarà un guia ?

Marieta : Evidemment, il ne faut pas manquer de faire cette sortie si tu vas au Delta de L'Ebre. Un guide vous accompagnera ?

Joan : I tant ! Una guia ens acompanyarà per ens explicar tots els detalls i característiques del paisatge que anirem veient.

Joan : Bien sûr ! Une guide nous accompagnera pour nous expliquer tous les détails et caractéristiques du paysage que nous verrons.

Marieta : Anireu fins al Mas D'Illa ? Allà es troben les típiques barraques utilitzades pels antics habitants i el cultiu de l'arròs.

Marieta : Irez-vous au Mas de L'Illa ? Là-bas, on y trouve les

PARLONS CATALAN !



PETIT COURS DE CATALAN N° 5

typiques baraques utilisées par les habitants autrefois et la culture du riz.

Joan : Sí, que està previst anar-hi. Em vam dir que era un lloc important de nidificació de les aus.

Joan : Oui, nous avons prévu d'y aller. On m'a dit que c'était un lieu de nidification des oiseaux important.

Marieta : No t'oblidis de la teva càmera per immortalitzar tota aquesta flora i fauna que descobriràs. On menges a migdia ?

Marieta : N'oublie pas ton appareil photo pour immortaliser toute cette flore et faune que tu vas découvrir. Où mangez-vous à midi ?

Joan : A migdia, ens espera un succulent dinar, una cassola d'arròs a l'estil del Delta, dins d'unes d'aquestes barraques típiques del territori.

Joan : A midi, un succulent repas nous est réservé, un riz façon Delta dans une de ces baraques typiques du lieu.

Marieta : Uf ! Un arròs boníssim ! ! on us quedeu per dormir ?

Marieta : Oh ! Un riz excellentissime ! Et où dormez-vous ?

Joan : Lotjarem en un hotel a Atmella de Mar, un poble pesquer.

Joan : Nous logerons dans un hôtel à Atmella de Mar, un village de pêcheurs.

Marieta : Ah ! Sí que conec aquest poble hi vaig anar per la festa de Sant Pere, aquest dia passegen el Sant amb barca.

Marieta : Ah ! Oui, je connais ce village j'y suis allée pour la fête de la Saint Pierre, ce jour-là ils promènent le Saint en barque.

Joan : També ho celebrem a casa meva a Sant Cebrià de Rosselló.

Joan : Nous fêtons aussi la Saint-Pierre chez nous à Saint-Cyprien du Roussillon.

Marieta : Marxeu el lendemà ?

Marieta : Vous partez le lendemain ?

Joan : Sí, marxem a final de tarda. El matí, temps lliure per descansar i gaudir de la platja.

Joan : Oui, nous partons en fin d'après-midi. Le matin, temps libre pour se reposer et profiter de la plage.

Marieta : Em fas venir ganes de tornar-hi. Et desitjo molt bones vacances.

Marieta : Tu me donnes envie d'y revenir. Je te souhaite de très bonnes vacances.

Joan : Gràcies Marieta, fins a la propera.

Joan : Merci Marieta, à la prochaine.

▼ ONGLERIE/SOINS DES CILS

Coco Nails

L'espace est coquet, cosy, et donne envie – vraiment – d'y prendre son temps ! D'autant que le service est non seulement très "pro" mais aussi efficace et rapide. Luna et Nga Nguyen, les deux maîtresses des lieux, s'y emploient. Formées aux dernières techniques de l'onglerie et des soins des cils, elles disposent d'une gamme de capsules impressionnante et d'une palette de couleurs infinie.

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h, avec ou sans rendez-vous.
65 avenue du Roussillon
(village, tout près du traiteur Coco asiatique)
04 30 44 75 39 / 06 99 90 91 16
coco_nails66@yahoo.com



▼ NOTAIRE



Sabine Ferrasse

Une nouvelle notaire vient d'intégrer l'étude du boulevard Maillol (plage). Spécialisée en droit public, en droit des collectivités et en droit de l'urbanisme, M^e Sabine Ferrasse remplace M^e Isabelle Mithouard. Elle était auparavant salariée à la SCP Ollet-Vidal-Gadel, à Perpignan, où elle a officié pendant 25 ans. Elle intervient pour tous types de transactions et opérations notariales : ventes, successions, donations...

6 boulevard Maillol (plage)

**Étude ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
 le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Tél. 04 11 81 98 73

sabine.ferrasse.66001@notaires.fr

▼ BIEN-ÊTRE / MESSAGES & SALON DE THÉ

Salon Anne Gautier

Le concept est inhabituel : un lieu unique pour des massages bien-être et un espace boutique-salon de thé. Les massages (ayurvédiques, pour tous les âges et aux différentes périodes de la vie : femmes enceintes, bébés, personnes âgées...), technique "Deep tissue" (massages en profondeur pour soulager les douleurs musculaires), réflexologie plantaire et massages assis / Amma, massages assis à 1 € la minute...), sont pratiqués uniquement sur rendez-vous, de 9h à 13h et de 18h à 20h. L'espace boutique propose quant à lui des produits artisanaux locaux : savons et shampoings solides d'une savonnière de Céret, tisanes de Prades, miel de Tautavel, chocolat, huiles essentielles, cosmétique bio artisanale, livres, bijoux, bougies... Les tisanes, cafés et sirop bio peuvent aussi se déguster sur place du lundi au dimanche de 14h à 18h.

**10/12 rue Condorcet (port) - Tél. 06 62 87 93 97 - www.annegautier66.com -
 Instagram : [anne.gautier.saintcyprien](#) - Facebook : Anne Gautier 66**



VENTE, RÉPARATION ET LOCATION DE CYCLES ▼



La solution

06 02 15 03 75

Réparation
Vente
Location

Vélo passion

Optimiste-né, Jérôme Méresse est tombé dans l'univers du vélo tout petit. Natif du Nord (59), il disputait déjà des compétitions à l'âge de 8 ans. Et depuis, il a exercé à peu près tous les métiers en lien avec les cycles dans différentes régions. Après 10 ans de salariat pour le compte de grandes enseignes de sport à Mont de Marsan (sud-ouest) et en Martinique, il s'est installé dans la région en qualité de réparateur de cycles itinérant. Nombre de ses clients résidant à Saint-Cyprien, il a fini par y acheter un local boulevard Maillol. Il y répare donc tous les types de vélos, classiques (ou musculaires) et électriques. Il propose aussi des vélos à la vente (y compris des vélos de course) et à la location, le tout assorti des conseils avisés d'un fin connaisseur !

10 boulevard Maillol (plage)

Ouvert à l'année, du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le dimanche matin de 9h à 12h (fermeture le jeudi matin).

Tél. 06 02 15 03 75

COURTAGE MARITIME ▼

Vidal Marine

Passionnés de bateaux depuis leur plus jeune âge, Christelle et Romain Vidal viennent d'installer une agence de courtage maritime dans les locaux de l'ancien restaurant le Metis, au bout du chemin des Douaniers. Spécialisés, Christelle dans les moteurs, Romain dans les voiliers, ces enfants du pays qui ont grandi ensemble puisqu'ils sont frère et sœur, avaient pour projet de créer une structure accessible, humaine, dans laquelle ils partageraient des histoires de bateaux mais aussi des instants de vie et d'émotions. Voilà qui est fait. Leur agence, Vidal Marine, est à l'écoute des vendeurs et acquéreurs de bateaux à moteurs et à voiles, pour lesquels ils se mettent en quête de trouver l'embarcation de leurs rêves.

2 quai Arthur Rimbaud (port)

Agence ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Tél. 04 68 54 35 77

christelle@vidal-marine.fr - romain@vidal-marine.fr - www.vidal-marine.fr

Instagram : vidalmarinesaintcyprien - Facebook : vidal marine



GLACIER - CLUB DE PLAGE ▼



Au rendez-vous des tentations

Situé tout près de la place Maillol, le club de plage "Au rendez-vous des tentations" accueille les amateurs de bains de soleil et de bonnes glaces sur une agréable terrasse de 200 m². Au menu de ce lieu apprécié des vacanciers : des salades fraîches, sandwiches froids et chauds, burgers, paninis... et pour le dessert, des glaces artisanales, crêpes, gaufres et churros maison. De quoi passer de bons moments les pieds dans le sable !

7 rue Frédéric Saisset

Ouvert de 10h à 23h en juillet-août



DÉFILÉ DU 14 JUILLET

11h, rendez-vous devant l'Hôtel de ville

APÉRITIF RÉPUBLICAIN

12h au Jardin des plantes

FEU D'ARTIFICE

22h30 au stade Gaston Godail (village)

CONCERT

«Ladies & gentleman» by Ladies Sensations

23h, place de la République

infos pratiques **MAIRIE** Standard-renseignements 04 68 37 68 00 **SERVICE EMPLOI** 04 68 37 68 39 **RÉGIE MUNICIPALE** 04 68 21 11 52 **URBANISME** 04 68 37 68 28 **SERVICE PROXIMITÉ NUMÉRO VERT** 0800 003 096 **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)** 04 68 37 68 16 **POLICE MUNICIPALE** 04 68 37 37 30 **MÉDIATHÈQUE PROSPER MÉRIMÉE** 04 68 37 32 70 **OFFICE DE TOURISME** 04 68 21 01 33 **MAISON DES ASSOCIATIONS** 04 68 37 25 02 **CAPITAINERIE** 04 68 21 07 98 **MAISON DES JEUNES** 07 60 14 75 62 **ECOLE DE MUSIQUE** 04 68 37 29 61 **GRAND STADE** 04 68 37 32 00 **SUD ROUSSILLON** 04 68 37 30 60 **CAMPING MUNICIPAL** 04 68 21 23 50 **MUSÉE** 04 68 21 06 96 **ESPACE AQUASUD** 04 68 21 50 24